

Sur le terrain on the itinerary

PANNEAUTAGE ET BALISAGE (Route marking and signposts)

Le mobilier de signalisation des circuits est constitué de 3 éléments complémentaires :

- 1/ Le panneau d'appel (Information board),
- 2/ La flèche directionnelle (Direction arrow),
- 3/ Les bornes de balisage (Signposts).



LE PANNEAU D'APPEL :

(Information board)
Chaque départ d'itinéraire est matérialisé par un panneau d'appel affichant la cartographie générale du secteur. Un point "vous êtes ici" vous indique votre position.

LA FLECHE DIRECTIONNELLE :
(Direction arrow)
A proximité immédiate du panneau d'appel, une flèche directionnelle en bois vous indique le sens du circuit, sa longueur ainsi que les pratiques admises sur ce circuit. Sur le parcours il est possible de trouver ce type de panneaux afin d'indiquer les différentes directions, jonctions ou liaisons.

Les pratiques admises sont signalées par la présence des marquages normalisés suivants :

- Boucle pédestre de promenade et de randonnée (PR Path : circular walk)
- Sentier équestre local (Horse riding path).
- Sentier VTT (Mountain bike track) :
- Très facile (Very easy).
- Facile (Easy).
- Difficile (Difficult).
- Très difficile (Very difficult).

LES BORNES DE BALISAGE (Signposts) :

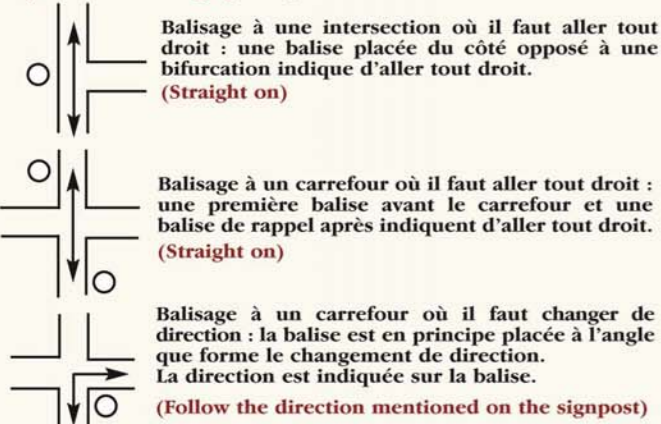
Le jalonnement est constitué de bornes en bois surmontées d'un capuchon de couleur jaune pour les boucles et verte pour les itinéraires de liaison.

- Boucle locale (Circular walk)
- Itinéraire de liaison (Junction path)

BALISAGE EN VIGUEUR (Route marking colours)

- Itinéraire de liaison (Junction path).
- Boucle pédestre de promenade et de randonnée (PR Path : circular walk).
- Sentier de Grande Randonnée (GR) (GR Path).

IMPLANTATION DES BORNES (Position of signposts) :



DIRECTION

- Tout droit (Straight on)
- Tourner à droite (Turn right)
- Tourner à gauche (Turn left)

Le Conseil Général de la Dordogne a mis en place cet itinéraire dans le cadre du Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDIPR).

Le service du Tourisme et du Développement Touristique dispose d'une cellule ayant pour mission la réalisation de ces circuits et le suivi du Plan en liaison avec le

Comité Départemental du Tourisme de la Dordogne chargé de la Promotion du PDIPR. Outre la sauvegarde des chemins ruraux, l'objectif du plan est de tisser un réseau ou maillage de cheminements entretenus et balisés.

